

**PROJET MOBILITES 2025 / 2030**  
**Commission thématique « Report Modal – Transports en commun et multimodalité »**  
**du 4 novembre 2015**  
**Séance du matin : 9h30- 12h**

**Relevé de décision**

**Elus présents :**

ROUSSEL Jean-François	Maire de Baziège – Elu du SICOVAL
BAE Jean-Philippe	Mairie de Fonsorbes – Conseiller Municipal délégué en charge des transports
BERGES Martine	Mairie de Villeneuve-Tolosane – Conseillère municipale et conseillère de la métropole
BERJEAUD Bernard	Mairie de Labarthe-sur-Leze – Conseiller délégué
DUCROS Marie	Mairie de Saint Lys – Elue chargée des Transports
GUYOT Philippe	Mairie de Plaisance du Touch – Adjoint au Maire en charge de la Démocratie participative et de la Communication
GREPINET Jérôme	Mairie de Montrabé – Elu en charge des transports
JACQUEL Fabien	Mairie de Saint-Orens-de-Gameville – Adjoint délégué à la mobilité urbaine
MOINAT Philippe	Mairie de Tournefeuille - Adjoint au Maire délégué aux mobilités et transports urbains
NADALIN Daniel	Mairie de Bouloc – Conseiller Communautaire de la Communauté de communes du Frontonnais et adjoint à l'urbanisme de la commune de Bouloc
SUTRA Sandrine	Mairie de DEYME - Elue en charge des Transports et Déplacements
QUERE Gilbert	Mairie de Tournefeuille – Adjoint au Maire délégué aux travaux et au patrimoine communal

**Techniciens présents :**

LHOTELLIER Hervé	CODEV du SICOVAL
VALVERDE Cécile	CODEV du SICOVAL
FLAMAND France	CODEV de Toulouse Métropole
LIKHT Dina	Mairie de Blagnac - Responsable du Service Déplacements
SALIDU Stéphanie	Mairie de Dremil-Lafage - Service Urbanisme
BARRERE Denis	CA du Muretain - Directeur Transport/Mobilités
CHAUMAS Caroline	Mairie de Ramonville - Service Urbanisme
GAUTIER Bruno	Toulouse Métropole- Chef du Service Méthodes et Finances- Domaine des Infrastructures

OBER Virginie	Toulouse Métropole – Chef de projet études territoriales
CHABAUD Gérard	Toulouse Métropole
SEUBE Audrey	Conseil Départemental – Direction des Transports
PREVOT Lydie	Région Midi-Pyrénées - Direction des infrastructures et des transports
CHANTEAU Régis	Région Midi-Pyrénées - Directeur adjoint des infrastructures et des transports
ROUJEAN Alain	DDT 31 - Responsable d'unité

ROY Alice	Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées - Chargé de mission Développement Durable
AGRAIN Jean-François	CESER Midi Pyrénées
EYCHENNE Marc	CCI de Toulouse
ECOBICHON Jean-François	CFE-CGC UD 31
BONNET Guillaume	CFE-CGC UD 31 – et président de la Commission développement durable d'Airbus
JULIA Anne	Aéroport de Toulouse Blagnac
PAVY Anne	SNCF- Responsable prospective

RIVIERE Alain	France Nature Environnement Midi Pyrénées
COUSERGNE Catherine	Groupement pour l'insertion des personnes Handicapés Physiques (GIHP) Midi Pyrénées
DUFOUR Odile	Association Vigilance transports Circulation - Présidente
ROUAIX Christiane	ANPIHM - Déléguée départementale -
NOURRISSON Eric	ANPIHM - Suppléant Délégation départementale
DEROUAULT Gisèle	GIHP Midi Pyrénées

TOUPIN Frédéric	AUA/T
BONNIFET Marie	AUA/T
DOUCET Christophe	SMTC – Responsable Politique de Déplacements et Accessibilité
DUPOUX Fabienne	SMTC – Responsable Etudes générales
AYFFRE Nelly	SMTC – EOR
DELPLANQUE Mylène	SMTC – EOR
MATHIEU Sylvain	SMTC

GILLETTE Aline	Algoé Consultants
----------------	-------------------

## **La commission s'est déroulée de la façon suivante :**

1. Introduction et présentation du déroulement de la Commission thématique
2. Echanges sur le diagnostic général et les enjeux
3. *Séance de réflexion sur le diagnostic général et les enjeux*
4. Echanges sur le diagnostic et les enjeux relatifs au thème « Report Modal – Transports en commun et multimodalité »
5. *Séance de réflexion sur les enjeux et pistes d'actions pour ce thème*
6. Suite de la démarche

## **1. Introduction et présentation du déroulement de la Commission thématique**

### 1.1: Introduction

Le SMTC introduit la séance « Report Modal – Transports en commun et multimodalité ». Il s'agit d'un des dispositifs de concertation volontaire mis en place par le SMTC dans le cadre de la démarche de révision du PDU, appelée « Projet Mobilités 2025/2030 ».

La Commission « Report Modal – Transports en commun et multimodalité » est l'une des 4 commissions créées par le SMTC pour engager une dynamique partenariale sur le Projet Mobilités 2025-2030.

Trois autres Commissions thématiques ont été mises en place sur les sujets suivants:

- Report modal : Modes alternatifs et partage de l'espace public
- Cohérence Urbanisme Mobilité : Interfaces entre projets urbains et projets de transports en commun
- Optimisation des réseaux : Usage des réseaux routiers et des stationnements, logistique urbaine.

Ces commissions thématiques sont ouvertes aux Personnes Publiques Associées.

Elles se dérouleront en deux temps :

- Un premier temps (les 4 et 5 novembre) visant à partager le diagnostic et les enjeux du Projet Mobilités 2025/2030
- Un deuxième temps (les 1, 2 et 3 décembre) pour co-construire les pistes d'actions.

Le SMTC précise que la séance est enregistrée pour permettre une meilleure retranscription des échanges dans le présent compte-rendu.

### 1.2 : Déroulement de la séance

La séance sera structurée en deux grandes séquences :

- Partie 1 : partie commune à toutes les commissions comprenant :
  - o Introduction et diagnostic général
  - o Présentation des enjeux et leviers
  - o Séance de débat et travail collectif de réflexions sur les éléments saillants du diagnostic
- Partie 2 : partie spécifique à chaque commission :
  - o Diagnostic sur le thème « Report Modal – Transports en commun et multimodalité »
  - o Séance d'échange et travail collectif afin de préciser les enjeux spécifique au thème.

Des temps d'échanges seront réalisés à chaque fin de séquence.

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de présenter l'ensemble des diapositives projetées en réunion. Le support de présentation « Tronc commun » et spécifique à la commission sont disponibles sur le site [mieuxbouger.fr](http://mieuxbouger.fr). Il vise à retranscrire les échanges en séance.

## **2. Echanges sur le diagnostic général et les enjeux**

### 2.1 : Gouvernance et organisation

La CFE-CGC, UD 31 fait remarquer que le SMTC n'a pas mentionné, dans les objectifs obligatoires d'un PDU (Diapositive 12 du support commun), l'amélioration de l'usage de la voirie.

Le SMTC répond qu'il a bien mentionné ce thème, en parlant de l'organisation et de la hiérarchisation du réseau routier, et que ce sujet devra bien figurer au Projet Mobilités 2025/2030.

La CFE-CGC, UD 31 demande quelle interaction le PDU aura-t-il avec les démarches de Plans déplacements d'entreprise (PDE).

Le SMTC répond que ces PDE seront bien intégrés dans la démarche et que l'élaboration du PDU se fait en parallèle d'un travail conséquent et régulier de la part du SMTC de fournir des conseils en mobilité auprès des entreprises.

Le CESER Midi Pyrénées s'interroge sur la représentation des salariés et des associations dans les instances comme la Commissions Partenariales Techniques (Diapositive 17 du support commun).

Le SMTC répond en précisant que la liste des participants aux Commissions Partenariales Techniques (CPT) n'est pas exhaustive, mais que le patronat et les syndicats ont bien été invités lors de la Commission Partenariale Technique de juin 2015. En revanche, les associations ne sont invitées à ces commissions. Elles le sont aux Commissions thématiques. La précision sur les participants aux CPT sera faite sur la diapositive.

## 2.2 : Evolutions du contexte (contexte législatif, évolutions sur le territoire, nouveaux projets) et enjeux et leviers

Le SITPRT fait remarquer que les principaux freins à l'utilisation des transports en commun sont leur régularité, la longueur des temps de parcours, le nombre de changements. Il dit découvrir la saturation du réseau TC à l'occasion de la présentation. Il demande si le SMTC a identifié d'autres freins à l'utilisation des transports communs, et si ces freins ont été hiérarchisés.

Le SMTC répond que ces freins sont connus à travers les résultats de l'Enquête Ménage Déplacements (EMD). Mais qu'en effet, leur hiérarchisation n'a pas été faite. Ceci ne figure pas en tant que tel dans les enquêtes, mais surtout les freins varient beaucoup d'un territoire à l'autre. Dans le centre de Toulouse, il est clair que les freins vont beaucoup moins être la régularité, les temps de parcours ou le nombre de changements que dans des territoires plus éloignés du centre.

La CFE-CGC, UD 31 interpelle le SMTC sur la desserte de Labège. Quelle desserte est prévue pour ce pôle d'emplois ?

Le SMTC explique qu'historiquement les réseaux ont été plutôt organisés pour desservir les habitants. Actuellement, environ 30% des zones d'emploi ne sont pas ou mal desservies, des débats pouvant être menés longtemps sur ce que recouvre cette « mauvaise » desserte. Le projet de prolongement de la ligne B (PLB) a été inscrit au PDU de 2001, puis de 2012. Actuellement, le SMTC est en attente de la réponse donnée aux réserves issues de l'enquête publique.

Le SICOVAL complète en disant que l'horizon de réalisation serait donc de 2025, tandis qu'auparavant l'horizon de réalisation était de 2017-2018 et alors que Labège est identifié comme un pôle qui va encore gagner 2500 à 3000 emplois.

Le SMTC précise qu'une décision sera prise en février- mars 2016, quant au fait de savoir si le pôle de Labège sera desservi par le prolongement de la ligne B ou par la troisième ligne de métro Toulouse Aerospace Express (TAE). Les Elus du SMTC s'exprimeront lors d'un Conseil syndical sur ce sujet.

La MAIRIE DE TOURNEFEUILLE demande, à partir du chiffre présenté de 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires en 10 ans, si une vision plus précise a été appréhendée sur 5 ans. Et si l'on prend la moitié, c'est-à-dire 250 000 nouveaux déplacements supplémentaires dans 5 ans, combien de déplacements vont pouvoir être absorbés par les projets prévus aujourd'hui (renforcement de la ligne A et lignes Linéo) et si ces projets sont suffisant pour absorber cette demande ?

Le SMTC confirme l'estimation et précise que cette nouvelle demande de mobilité sera à la fois absorbée par les routes, par les TC et par les modes alternatifs. La marche à pied et le vélo en particulier ont du potentiel. Mais il faudra pour cela construire un réseau cyclable sécurisé et avec des continuités. Si cette demande est absorbée à 40% par les réseaux de transports en commun, ce serait déjà un succès. TAE pourra en absorber une grande partie, en particulier si en parallèle du projet est mené un renforcement de la densité urbaine à proximité. Linéo également pourra répondre à la demande. Les niveaux de fréquentation de la première ligne, N°16, déjà entre 20 000 et 22 000 validations par jour le montrent déjà. Chaque ligne de Linéo devrait aussi voir le nombre de validations augmenter.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MIDI PYRENEES (FNE) remercie pour la qualité des présentations. La FNE regrette cependant que dans la synthèse des évolutions du contexte (diapositive 47 du support commun), ne soient pas mentionnées les enjeux du PDU sur le changement climatique, via le poids des émissions, et sur la qualité de l'air ainsi que son impact sanitaire. Il note également que le projet de PLB pourrait avoir un impact significatif sur la qualité de l'air et regrette que son calendrier soit décalé.

Le SMTC répond que ces enjeux sont tout à fait pris en considération et partagés au sein du SMTC. L'enjeu n'a pas été remis sur la diapositive, mais c'est une évidence. Le SMTC rappelle que c'est même l'un des enjeux premiers du PDU.

Le GIHP MIDI-PYRENEES trouve très positif qu'il soit prévu un réseau Linéo accessible. L'association signale en revanche l'état de saturation du réseau Mobibus et précise qu'il faut réserver quasiment deux semaines à l'avance pour y avoir accès, que c'est en particulier très compliqué de se déplacer en soirée ou le week-end. De plus, avec le vieillissement de la population et les progrès de la médecine en matière de réanimation, de plus en plus de handicaps lourds sont à attendre. Une augmentation de moyens sur ce type de service est donc à prévoir.

### **3. Séance de réflexion sur le diagnostic général et les enjeux**

---

Une séance de contribution des participants au diagnostic est réalisée à la fin de cette première partie dédiée au diagnostic général et aux enjeux du projet Mobilité 2025- 2030. Les participants sont invités à répondre à la question : « Quels éléments du diagnostic et des évolutions récentes sur le territoire reprenez-vous, en lien avec le projet Mobilités 2025- 2030 ? »

Chaque participant est invité à inscrire 3 enjeux ou éléments de diagnostic sur post-it.

Les post-its sont ensuite triés par thématique. Un travail de restitution est rapidement réalisé en fin de séance. Un travail d'analyse plus approfondi sera présenté à la prochaine commission thématique « Report Modal – Transports en commun et multimodalité » prévue le 1<sup>er</sup> décembre.

### **4. Echanges sur le diagnostic et les enjeux spécifiques au thème**

---

TOULOUSE METROPOLE demande si les taxis sont associés à la démarche.

Le SMTC répond qu'ils sont associés à travers leurs structures de représentations (syndicats), invitées aux commissions thématiques. Le SMTC confirme que ce sujet est à intégrer, car la question du stationnement doit aborder la place donnée aux taxis, que ce soit en ville ou dans les pôles d'échanges.

L'AEROPORT DE TOULOUSE BLAGNAC interroge sur l'accompagnement prévu autour de des « nouvelles pratiques ». Au-delà du numérique, ATB demande quel accueil physique, individuel, par exemple grâce aux points d'accueil dans les pôles d'échange, est prévu, par rapport à ces besoins en perpétuelle évolution. Car le contact, l'information individuelle sont aussi importants.

Le SMTC précise que la fréquentation des agences commerciales est très variable. Depuis 2 mois, une e-agence a été mise en place. Il est encore trop tôt pour connaître son utilisation, mais cela démarre fort. Actuellement, il y a une interrogation sur le fait de maintenir certaines agences, d'en supprimer d'autres. Une perspective est de faire évoluer les agences commerciales en « agences commerciales et de mobilité », avec un personnel Tisséo pouvant répondre à toute demande, pas seulement sur les transports en commun, mais aussi sur l'ensemble de la chaîne de déplacements : covoiturage, autopartage, vélos en libre-service, TER, etc. Ceci va nécessiter une évolution des métiers et un calage de l'organisation des agences, ainsi qu'un travail avec la Région et le Département.

La MAIRIE DE TOURNEFEUILLE demande si un bilan plus qualitatif des PDE a été réalisé, au-delà du simple bilan quantitatif du nombre de PDE réalisés. Serait-il possible de mesurer plus précisément les effets ces démarches sur les déplacements vers les lieux de travail ? Car on constate souvent des frustrations sur les actions concrètes, les débouchés de ces démarches.

Le SMTC répond qu'un observatoire des PDE a été mis en place, mais qu'il donne en effet pour le moment plus d'informations quantitatives que qualitatives. A terme, il serait intéressant de produire un questionnaire et de le faire circuler dans un certain nombre d'entreprises. L'enjeu pour le SMTC est de standardiser l'évaluation de ce type de démarches.

## **5. Séance de réflexion sur les enjeux et pistes d'actions pour le thème**

---

Une deuxième séance de contributions via des post-its est réalisée à la fin de la commission. Les participants sont invités à répondre à la question « Quels sont d'après vous les enjeux prioritaires en lien avec le thème « Report Modal – Transports en commun et multimodalité » ? en indiquant les enjeux sur 3 post-its.

Les résultats de cette séance de contribution collaborative seront exposés au début de la commission thématique prévue le 1er décembre à 14h.

## **6. Suites de la démarche**

---

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Les commissions thématiques de décembre :
  - o 1<sup>er</sup> décembre à 14h : Report modal / Transports collectifs et multimodalité
  - o 2 décembre à 14h : Report modal/ Modes alternatifs et partage de l'espace
  - o 3 décembre à 9h30 : Cohérence Urbanisme/ Mobilités
  - o 3 décembre à 14h : Optimisation des réseaux.
- La commission partenariale technique : Lundi 14 décembre 2015, de 14h à 16h.
- La commission partenariale de suivi : Mercredi 16 décembre 2015, de 9h à 10h30.
- Les commissions territoriales (en mars 2016, dates précises à confirmer).

En amont de la commission thématique « Report Modal – Transports en commun et multimodalité » prévue le 1er décembre prochain, chaque Personne Publique Associée (PPA) est invitée à faire part de sa contribution sur les pistes d'actions du Projet Mobilités 2025/2030 en envoyant sa contribution par mail via [mieuxbouger.fr](mailto:mieuxbouger.fr) rubrique Projet Mobilités 2025/2030 avant le 21 novembre prochain.

Chaque PPA ayant contribué par mail disposera de 5 minutes au début de la commission de décembre pour exposer sa contribution.